



ACHETEZ PAR INTERNET VOTRE TIMBRE FISCAL POUR VOTRE TITRE DE SÉJOUR



POURQUOI ACHETER UN TIMBRE ÉLECTRONIQUE ?



C'est rapide



C'est facile



C'est sécurisé

COMMENT ACHETER EN LIGNE VOTRE TIMBRE ÉLECTRONIQUE ?

 <https://timbres.impots.gouv.fr>



Sélectionnez le montant de votre timbre dans la liste

Ce montant vous a été indiqué dans le SMS envoyé par la préfecture ou sur la convocation qui vous a été délivrée, vous informant de la mise à disposition de votre titre de séjour.



Validez votre panier

Validez votre panier après avoir saisi votre adresse mél pour recevoir votre timbre électronique.



Payez avec une carte bancaire

(Carte bleue, e-carte bleue, VISA, MASTERCARD). Attention ! Le paiement par PAYPAL n'est pas possible.



Buralistes

Vous pouvez également acheter votre timbre auprès des buralistes agréés.

